

Tokyo, le 23/01/2024

Compte rendu provisoire du conseil d'école du 23/01/2024

Présents :

Parents : Emeline Beauchard, Célia Hughes, Virginie Cammas, Agathe Chambalu, Séverin Ferrand, Evelynne Etchebehere, Maxence Barbier, Caroline Crouzatier.

Enseignants :

japonais : Toshiko Oki, Mieko Dabosville
maternelle : Anne Sophie Nuffer, Marion Arbeit, Emilie Menier, Corinne Marcel-Huet, Stéphanie Bérard,
CP : Erika Ruhlmann, Elodie Allard, Luc Buathier,
CE1 : Marion Bousquet,
CE2 : Monica Om,
CM1 : Stéphanie Ducornez, Stéphanie-Alix Girard, Didier Roszak, François Gagnaire
CM2 : Florian Ruiz, Grégory Gerville-Reache, Tahar Dali.

Invités : Excusés : M Vial, (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Campels (Proviseure), M Oulhen (DAF).

Election des secrétaires de séance :

Secrétaire : Anne Sophie Nuffer

Secrétaire Adjoint : Caroline Crouzatier

Le diaporama Power Point présenté est joint en PDF, seules les remarques des participants sont notées ici.

1. Adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité. A la demande d'un membre du conseil d'école, les participants acceptent que le point 4 soit abordé en premier.
2. Adoption du compte rendu du conseil d'école du 13/10/2024

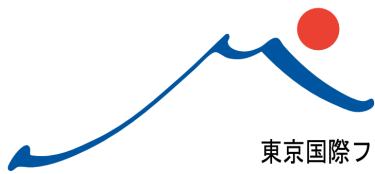
Le président de séance demande si des remarques particulières sont à formuler. Aucune remarque n'étant présentée, le président de séance propose l'adoption du compte rendu au vote.

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Point sur

- les effectifs : cf. annexe 1
- les évaluations nationales : cf. annexe 2. Les évaluations nationales mi-CP sont en cours de finalisation dans les classes.
- les voyages scolaires et projets :

➤ Voyage scolaire des CM1 C,D,E à Myoko Mura, du 15 au 19/04, montant maximum de 31 000 JPY/élève



東京国際フランス学園

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Voyage scolaire des CE2 A et B, à Sakura du 21 au 24/05, montant maximum de 31 000 JPY/élève
- Voyage scolaire des CM1A, CM2A,D à Myoko Mura, du 03 au 07/06, montant maximum de 34 000 JPY/élève
- Projets AEFÉ/Zone Asie Pacifique : Danse les Jeux (chorégraphie collective) : 10 classes participantes
- 10 jours sans écrans (parcours citoyen des élèves), 11 classes participantes : présentation de l'action par M. Gagnaire, cf. annexe 2

Divers :

- 1 mission au LFIT de M. Vial, IEN en résidence à Hanoï, est programmée au mois de mars.
- PPMS : un exercice séisme d'évacuation puis confinement pour toute l'école primaire le 15 février, ce qui suppose le déplacement de tous les élèves de l'Annexe au bâtiment A
- actuellement 2 stagiaires MEEF sont accueillis dans des classes de CE2 et CP (Rouen et Marseille)
- suite à la demande des parents, 2 groupes de japonais pour débutants ont pu être mis en place pour le primaire avec 10 élèves dans chaque groupe

4. Calendrier 2024/2025 : cf. propositions 1 (administration) et 2 (représentants du personnel 1er degré)

La 1ère proposition a été diffusée aux membres des différentes instances. Conformément à la circulaire, ce calendrier doit, en plus du nombre d'heures minimales obligatoires, être équilibré et proposer 36 semaines de cours. Il a reçu un avis favorable du CVCL (unanimité) et du CSD (1 abstention).

Une représentante des enseignants explicite la 2ème proposition qui est semblable à celle de cette année. Elle cite des calendriers d'autres établissements de la zone qui comptent 35 semaines et 0,1 ou 2 jours.

La pré rentrée en France aura lieu le 30 août, des dérogations ont été régulièrement accordées. L'absentéisme sur la dernière semaine est évoqué.

Proposition 1 : Conformément à la circulaire, ce calendrier doit, en plus du nombre d'heures minimales obligatoires, être équilibré et proposer 36 semaines de cours. Il a reçu un avis favorable du CVCL (unanimité) et du CSD (1 abstention).

POUR : 4 CONTRE : 12 ABSTENTION : 0

Proposition 2 :

POUR : 12 CONTRE : 4 ABSTENTION : 0

Les parents élus expliquent leur partage de voix (4 pour chaque proposition) par leur volonté de représenter l'ensemble des parents d'élèves.

5. Questions diverses.

Enseignants :

- les demandes de devoirs alors qu'un élève est malade : si c'est le cas, il doit se reposer, il rattrapera quand il sera rétabli et sera revenu à l'école.
- Les absences pour raisons "voyages et activités extérieures" et les retards se multiplient.

Le directeur rappelle l'importance de l'assiduité scolaire. La présence et la ponctualité de l'élève en classe ont un impact direct sur ses apprentissages, dès la petite section. Elles développent de bonnes habitudes de vie. À l'école, l'élève crée et maintient des liens positifs sur le plan social. La présence de l'élève lui permet de développer un rapport positif à l'école.

Les absences répétées d'un élève nuisent donc à sa réussite scolaire et son épanouissement.

Les motifs légitimes d'absence sont les suivants:

- maladie de l'enfant,
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille,
- réunion solennelle de la famille,
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications,
- absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Parents :

Projet Ecole Ecolo

Les enseignantes Julie Nadon et Corinne Kawasumi, en charge du Projet Ecole Ecolo, ont indiqué au dernier Conseil d'École que pour atteindre l'objectif zéro vêtement oublié, elles proposaient de prendre un temps de classe à la fin de chaque période pour emmener les élèves trier les vêtements oubliés, regarder les noms sur les étiquettes, tenter d'identifier les propriétaires afin de leur rendre les vêtements. Cette idée nous semble excellente, car efficace et responsabilisante pour les élèves. Pourrait-elle être généralisée à toutes les classes du primaire ?

Une enseignante de maternelle souligne le nombre important de vêtements non marqués alors qu'elles insistent auprès des familles.

En élémentaire, chaque enseignant est libre de participer à cette opération.

Déguisements pour Halloween

Le 20 octobre dernier, les élèves de CP à CM2 étaient autorisés à venir déguisés à l'école pour fêter Halloween. Cependant, il semblerait que les Maternelles n'y étaient pas autorisés, sauf les classes de Parle de MS et GS, le jeudi 19 octobre, uniquement pendant leur cours d'anglais.

Serait-il possible à l'avenir de permettre à la fois aux élèves de primaire et de maternelle de venir déguisés le même jour, toute la journée ? Il semblerait que cela a été fait un certain nombre d'années dans le passé.

En effet, le matin, aux arrêts du bus scolaire, les plus petits étaient surpris et déçus d'être les seuls à être écartés de la fête, car ils n'étaient pas déguisés, contrairement à leurs camarades plus grands.

Pas de consensus entre les enseignantes sur ce point. Cette question devra donc être étudiée en début d'année pour qu'une réponse d'équipe soit apportée.

Réunion d'information destinée au CM2 en fin d'année scolaire

Serait-il possible d'organiser vers mars 2024 une réunion d'information destinée aux CM2, afin d'expliquer les choix possibles d'options en 6ème ?

Cela a été fait l'an dernier et sera proposé également cette année (date à fixer)

Devoirs d'anglais sur pronote

Au premier Conseil d'École d'octobre 2023, nous avons fait connaître notre souhait que les enseignants d'anglais notent les devoirs sur Pronote, comme le font déjà les enseignants de japonais. Pourriez-vous nous faire part des avancées sur ce point ? Certains enseignants d'anglais continuent de donner leurs devoirs d'une autre manière (de manière générale, une uniformisation des devoirs sur pronote est souhaitable dans le cas où les devoirs ne sont pas directement notés dans le cahier de texte ou bien en sus du cahier de texte).

question traitée les 15/06/23 et 13/10/2023 "Les enseignants expliquent en début d'année leur mode de fonctionnement. L'agenda/cahier de texte reste l'outil de référence." Tous les enseignants ont pu prendre connaissance de ce souhait exprimé par certains parents, ils sont libres de le prendre en compte.

Kangourou des mathématiques

Il semblerait que le LFI Tokyo ne puisse plus faire participer les élèves au Kangourou des mathématiques cette année pour des raisons budgétaires. Pouvez-vous confirmer cette information ? Quel est le coût de l'inscription, par élève ?

Si c'est bien le cas, d'autres actions pédagogiques qui avaient lieu jusqu'alors ont-elles aussi été impactées par des restrictions budgétaires ? Merci de communiquer en toute transparence aux parents ce genre d'informations.

C'est un point qui a été traité lors du Conseil d'Etablissement du 10 novembre. Le financement d'actions pédagogiques est demandé par les enseignants, la réponse leur est apportée en septembre.

Le budget total alloué aux projets pédagogiques a effectivement été réduit, comme toutes les autres lignes budgétaires. Un choix a dû être fait, cette action se fait depuis plusieurs années, les annales peuvent être utilisées. En fonction des demandes des enseignants, cette action pourra être reconduite l'an prochain. Peut-être faudrait-il cibler un ou deux niveaux ?

Le financement demandé en septembre 2023 était de 495 000 JPY (5€ par élève). Le budget total accordé pour l'ensemble de l'établissement a été de 3 800 000 JPY.

Enfin une représentante des parents évoque le vide grenier qui sera organisé un samedi en avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40 (1h40 de débat)

Le directeur remercie tous les participants.

La secrétaire de séance
Anne Sophie Nuffer

la secrétaire adjointe
Caroline Crouzatier